

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° de FDS :	412, RÉV. A PITNEY BOWES, INC.	Date d'entrée en vigueur : Date de révision :	23 février 2023
Nom du produit :	Encre noire (Série 3UB41) SL-7741	Page :	1 sur 10

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Encre noire (Série 3UB41)
Référence de commande : SL-7741

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit : Impression à jet d'encre

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant :

Site aux É-U :
Pitney Bowes Inc.
27 Waterview Drive
Shelton, CT 006484
États-Unis

Site en France :
Immeuble Le Triangle
9 rue Paul Lafargue
93456 La Plaine Saint-Denis
Cedex
France

Distributeur au Canada :
Pitney Bowes Ltd.
5500 Explorer Drive
Mississauga, Ontario
L4W 5C7
Canada

Numéro
d'information :
+1-800-243-7824

+33 825 850 825

+1-905-619-7861

E-mail : ehs@pb.com

Site Web FDS : www.pb.com/sds

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence en cas de déversement : +1 203-922 5340 Amérique du Nord +1-203-922 5340 International

Date de préparation de la FDS : 23 février 2023

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

-Hazcom de OSHA 2012, ÉTATS-UNIS : (29 CFR1910.1200) / Canada WHMIS 2015 /
Classification CLP/SGH (1272/2008) :

Physique :	Santé :	Environnemental
Non dangereux	Sensibilisation cutanée catégorie 1A	Non dangereux

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° de FDS :	412, RÉV. A PITNEY BOWES, INC.	Date d'entrée en vigueur : Date de révision :	23 février 2023
Nom du produit :	Encre noire (Série 3UB41) SL-7741	Page :	2 sur 10

2.2 Éléments d'étiquetage :

ATTENTION !

Contient du 1,2-Benzisothiazolin-3-one ; 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one.



Phrases de danger

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
------	--------------------------------------

Phrases de mise en garde

P261	Éviter de respirer les poussières /brouillards /aérosols.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280	Porter des gants de protection
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans un site de mise au rebut agréé, conformément à l'ensemble des réglementations locales et nationales.

2.3 Autres dangers : Aucun

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges :

Nom chimique	N° CAS	N° EINECS/ N° d'enr. REACH.	Classification SGH Règlement (CE) n° 1272/2008	%
Eau	7732-18-5	231-791-2	Non applicable	75-85
Cyclo Amide	Propriétaire	Propriétaire	Non applicable	<15
Pigment noir*	Propriétaire	Propriétaire	Non applicable	<2.5
1,2-Benzisothiazolin-3-one	2634-33-5	220-120-9 / 01-2120761540- 60-XXXX	Tox. 4 (H302) ATE 670 mg/kg Irrit. cutanée 2 : 2 (H315) Sens. cutanée 1 : 1 (H317) SCL ≥0,05 % Lésions oculaires 1 : 1 (H318) Toxicité aiguë pour le milieu aquatique 1 (H400) (facteur M 10) Toxicité aquatique aiguë 2 : 2 (H411)	<0,1
2 méthyl-2h-isothiazol-3-one	2682-20-4	220-239-6 / 01-2120764690-	Tox. 2 (H330) ATE 0,11 mg/l Tox. 3 (H301) ATE 120 mg/kg	<0,1

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° de FDS :	412, RÉV. A PITNEY BOWES, INC.	Date d'entrée en vigueur : Date de révision :	23 février 2023
Nom du produit :	Encre noire (Série 3UB41) SL-7741	Page :	3 sur 10

		50-XXXX	(H311) ATE 242 mg/kg Corr. cutanée 1B (H314) Sens. cutanée 1 : 1A (H317) SCL ≥0,002 % Toxicité aiguë pour le milieu aquatique 1 (H400) (facteur M 10) Toxicité aquatique aiguë 2 : 1 (H410) Corr. resp. (EUH071)	
--	--	---------	---	--

* Le pigment noir de ce produit contient du noir de carbone (CAS 1333-86-4). Le noir de carbone de ce pigment est inextricablement lié à sa matrice chimique et ne présente pas de risque d'exposition.

Se référer à la section 16 pour plus d'informations sur la classification SGH.

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Yeux : Rincer abondamment et de manière continue à l'eau froide en maintenant les paupières ouvertes pour garantir un rinçage efficace. Si l'irritation persiste ou se développe, consulter un médecin.

Peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Si l'irritation persiste ou se développe, consulter un médecin.

Inhalation : Transporter la victime à l'extérieur. Si l'irritation persiste ou se développe, consulter un médecin.

Ingestion : Si de grandes quantités sont ingérées, ne pas faire vomir. Ne jamais faire boire et faire vomir la victime si elle est inconsciente ou qu'elle a des convulsions. Consulter un médecin.

Notes aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer une irritation légère de la peau et des yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Des traitements médicaux immédiats ne devraient pas être nécessaires.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction :

Utiliser de l'eau pulvérisée, du dioxyde de carbone, une poudre extinctrice ou de la mousse.

5.2 Dangers particuliers résultants de la substance ou du mélange

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion : Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux : Lors de sa décomposition, ce produit peut produire des oxydes d'azote gazeux, du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et/ou des hydrocarbures de faible poids moléculaire, des hydrocarbures fluorés et du fluorure d'hydrogène.

5.3 Conseils aux pompiers :

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection pour éviter le

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° de FDS :	412, RÉV. A PITNEY BOWES, INC.	Date d'entrée en vigueur : Date de révision :	23 février 2023
Nom du produit :	Encre noire (Série 3UB41) SL-7741	Page :	4 sur 10

contact avec la peau et les yeux.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection personnelle et procédures d'urgence :

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2 Précautions environnementales :

Il est recommandé de tenir le produit à l'écart des canalisations, des eaux de surface et des nappes phréatiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Déversement important : Pas vendu en grandes quantités.

Petit déversement : Éliminer les sources d'inflammation et aérer la zone. Éponger les petites quantités avec une matière absorbante inerte.

6.4 Référence à d'autres sections :

Se référer à la section 8 pour l'équipement de protection et à la section 13 pour les considérations relatives à l'élimination.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement après utilisation.

7.2 Conditions de stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Conserver hors de la portée des enfants.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Encre pour machine à affranchir

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle :

Nom chimique	Limites d'exposition
Eau	Aucune limite établie.
2,4,7,9-Tetraméthyldec-5-yne-4,7-diol	Aucune limite établie.
Pigment noir* comme noir de carbone	3,5 mg/m ³ TWA OSHA PEL 3,5 mg/m ³ TWA ACGIH TLV 3,5 mg/m ³ TWA, 7 mg/m ³ STEL- WEL R.-U. 3,5 mg/m ³ TWA – OEL Espagne
1,2-Benzisothiazolin-3-one	Aucune limite établie.
2 méthyl-2h-isothiazol-3-one	0,2 mg/m ³ TWA, 0,4 mg/m ³ STEL (Inhalable) DFG MAK

* Le pigment noir de ce produit contient du noir de carbone (CAS 1333-86-4). Le noir de carbone de ce pigment est inextricablement lié à sa matrice chimique et ne présente pas de risque d'exposition.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° de FDS :	412, RÉV. A PITNEY BOWES, INC.	Date d'entrée en vigueur : Date de révision :	23 février 2023
Nom du produit :	Encre noire (Série 3UB41) SL-7741	Page :	5 sur 10

8.2 Contrôles de l'exposition :

Contrôles techniques : Utiliser dans un lieu bien ventilé.

Protection respiratoire : Non requis.

Protection de la peau : Normalement non nécessaire. Porter des gants en caoutchouc si nécessaire pour éviter le contact avec la peau.

Protection des yeux/du visage : Normalement non nécessaire. Porter des lunettes de sécurité en cas de possible contact avec les yeux.

Autres : Non requis.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Aspect : Liquide noir	Densité de vapeur : Non déterminée
Couleur : Noir	État physique : Liquide
Odeur : Non déterminée	Densité relative : 1 – 1,1
Seuil olfactif : Non déterminée	Hydrosolubilité : Non déterminée
pH : 8 - 10	Coefficient de partage octanol/eau : Non déterminée
Point de fusion/point de congélation : Non déterminée	Point d'auto-inflammation : Non déterminée
Point d'ébullition : Non déterminée	Température de décomposition : Non déterminée
Point d'éclair : >230,0 °F (>110,0 °C)	Viscosité cinématique : Non déterminée
Taux d'évaporation : Non déterminée	Caractéristiques des particules : Non applicable
Limites d'inflammabilité : LIE : Non déterminée LSE : Non déterminée	Inflammabilité : Non applicable
Pression de vapeur : Non déterminée	Pression de vapeur relative @20 °C : (Air = 1) Non déterminée

9.2.1 Propriétés, caractéristiques de sécurité et résultats des tests pour les risques physiques : Aucun déterminé.

Propriétés explosives : Non déterminée	Propriétés oxydantes : Non déterminée
COV : <180 g/l	

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité : Aucune déterminée.

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité :

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation. Au contact de la chaleur, ce produit peut libérer des vapeurs d'acétylène inflammables.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° de FDS :	412, RÉV. A PITNEY BOWES, INC.	Date d'entrée en vigueur : Date de révision :	23 février 2023
Nom du produit :	Encre noire (Série 3UB41) SL-7741	Page :	6 sur 10

10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Aucune connue

10.4 Conditions à éviter :

Chaleur excessive.

10.5 Matières incompatibles :

Matières et supports fortement oxydants.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes d'azote et hydrocarbures de faible poids moléculaire.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Yeux : Peut causer une légère irritation oculaire. Le contact direct peut tacher les tissus.

Peau : Peut provoquer une irritation cutanée. Peut tacher les tissus.

Ingestion : L'ingestion de grandes quantités peut entraîner des douleurs abdominales, des maux de tête, des vertiges, de la somnolence, des nausées et de la diarrhée.

Inhalation : L'utilisation normale n'est pas supposée provoquer d'effet néfaste. Les grandes concentrations de vapeur suite à une exposition à la chaleur peuvent provoquer de la toux, des maux de gorge, des maux de tête, des vertiges, de la somnolence et des nausées.

Valeurs de toxicité aiguë :

TAE du produit :	DL50 : > 5 000 mg/kg DL50 : > 2 000 mg/kg		Orale Cutanée
Eau	Non classé dans la catégorie des substances à toxicité aiguë		
Cyclo Amide	Non classé dans la catégorie des substances à toxicité aiguë		
Pigment noir	DL50 : > 10 000 mg/kg	Rat	Orale
1,2-Benzisothiazolin-3-one	DL50: 670 mg/kg DL50 : > 2 000 mg/kg	Rat Rat	Orale Cutanée
2 méthyl-2h-isothiazol-3-one	DL50: 120 mg/kg DL50: 242 mg/kg CL50 : 0,11 mg/l/ 4 h	Rat Rat Rat	Orale Cutanée Inhalation

Irritation : En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosivité : En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation : Ce produit contient du 1,2-Benzisothiazolin-3-one et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one et peut provoquer une réaction allergique chez les personnes sensibles. Aucun composant n'est un sensibilisant respiratoire.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° de FDS :	412, RÉV. A PITNEY BOWES, INC.	Date d'entrée en vigueur : Date de révision :	23 février 2023
Nom du produit :	Encre noire (Série 3UB41) SL-7741	Page :	7 sur 10

Toxicité spécifique pour certains organes cibles :

Exposition unique : En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Exposition répétée : En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité : En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le CIRC a classé le noir de carbone comme agent cancérogène du groupe 2B (agent cancérogène possible pour l'homme). Le noir de carbone de ce produit est inextricablement lié à la matrice chimique et ne présente pas de risque d'exposition. Aucun des autres composants de ce produit n'est classé comme cancérogène par l'OSHA, l'ACGIH, le CIRC, le NTP ou le CLP de l'UE.

Mutagénicité sur les cellules germinales : En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Reprotoxicité : En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Risque d'aspiration : En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés de perturbation endocrinienne : Aucune connue

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité :

Produit : CL50 96 hr tête de boule > 750 mg/L

2-methyl-2h-isothiazol-3-one: LC50/96 hr; Oncorhynchus mykiss 4.77 mg/L;

EC50/ 48 hr Puce d'eau (Daphnia magna) 0.934 mg/L

EC50/ 72 hr Marine water algae 0.072 mg/L

1,2-Benzisothiazolin-3-one: CL50/96 hr; Oncorhynchus mykiss 1.6 mg/L;

EC50/ 48 hr Puce d'eau (Daphnia magna) 0.934 mg/L

EC50/ 72 hr Pseudokirchneriella subcapitata 70 ug/L

12.2 Persistance et dégradabilité :

1,2-Benzisothiazolin-3-one: Pas facilement biodégradable

2-methyl-2h-isothiazol-3-one: Pas facilement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation :

1,2-Benzisothiazolin-3-one: 6,62 BCF

2-methyl-2h-isothiazol-3-one: 5,75 BCF

12.4 Mobilité dans le sol :

Aucune donnée disponible pour le produit.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° de FDS :	412, RÉV. A PITNEY BOWES, INC.	Date d'entrée en vigueur : Date de révision :	23 février 2023
Nom du produit :	Encre noire (Série 3UB41) SL-7741	Page :	8 sur 10

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Le produit ne répond pas aux critères des substances PBT ou vPvB.

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne :

Aucun connu.

12.7 Autres effets néfastes :

Aucun.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	14.1 Numéro ONU	14.2 Nom d'expédition des Nations unies	14.3 Classe(s) de danger pour le transport	14.4 Groupe d'emballa ge	14.5 Dangers pour l'environneme nt
DOT (É-U)	Aucun	Non réglementé pour le transport	Aucun	Aucun	Non
ADR/RID UE	Aucun	Non réglementé pour le transport	Aucun	Aucun	Non
IATA	Aucun	Non réglementé pour le transport	Aucun	Aucun	Non
IMDG	Aucun	Non réglementé pour le transport	Aucun	Aucun	Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :

Aucun

14.7 Transport en vrac selon les instruments de l'IMO :

Non applicable

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementation/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

Inventaires internationaux :

Inventaire TSCA de l'EPA (É-U) : Tous les composants sont répertoriés ou exemptés sur l'inventaire TSCA de l'EPA.

Loi canadienne sur la protection de l'environnement : Tous les composants sont répertoriés dans la DSL ou NDSL du Canada.

Réglementations australiennes : Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire AICS de l'Australie.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° de FDS :	412, RÉV. A PITNEY BOWES, INC.	Date d'entrée en vigueur : Date de révision :	23 février 2023
Nom du produit :	Encre noire (Série 3UB41) SL-7741	Page :	9 sur 10

Réglementations chinoises : Tous les composants sont répertoriés sur l'IECSC (Inventaire chinois des substances chimiques existantes).

Réglementations Coréenne: Tous les composants sont répertoriés dans le Korean Existing Chemical List (KECL).

Réglementations philippines : Ce produit est un article et pas soumis aux exigences de notification chimique.

Réglementations japonaises : Ce produit est un article et pas soumis aux exigences de notification chimique.

Réglementations néo-zélandaises : Tous les composants sont répertoriés sur l'inventaire de la Nouvelle-Zélande.

Réglementations Taiwan: Tous les composants sont répertoriés dans le Taiwan Chemical Substance Inventory (TCSI).

Gouvernance des dépenses politiques d'entreprise RÈGLEMENTATIONS

CERCLA : Les déversements de ce produit n'ont pas de quantité à signaler (RQ) au National Response Center. De nombreux états possèdent des exigences de signalement des déversements plus strictes. Le signalement des déversements est requis par les réglementations locales, d'état et fédérales.

SARA, section 302 de l'EPA : Ce produit ne contient pas de produits chimiques réglementés par le SARA, section 302.

Classification des dangers, SARA section 311 de l'EPA : Classé conformément à la Section 2 de cette FDS

SARA, section 313 de l'EPA : Ce produit contient les produits chimiques suivants réglementés par SARA, section

Titre III, section 313 : Aucun.

Californie, proposition 65 : Ce produit contient du noir de carbone qui est connu dans l'état de Californie pour causer le cancer. Cependant, le noir de carbone est inextricablement lié à la matrice chimique du produit et aucune exposition ne peut se produire.

RÈGLEMENTATIONS INTERNATIONALES

WGK allemande : Non déterminée

Autres réglementations européennes : Ce produit est classé et étiqueté conformément au CLP de la CE suivant les règles sur la classification du mélange. Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH), (CE)1272/2008 et de la réglementation (CE) 2020/878.

Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, article 59(1), de la liste des candidats telle qu'actuellement publiée par l'ECHA : Non répertorié.

Règlement (CE) n° 143/2011 Annexe XIV Substances soumises à autorisation :
Non répertorié.

Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH Annexe XVII Substances soumises à restriction de commercialisation et d'utilisation telle que modifiée : Non répertorié.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique :
Non requise.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° de FDS :	412, RÉV. A PITNEY BOWES, INC.	Date d'entrée en vigueur : Date de révision :	23 février 2023
Nom du produit :	Encre noire (Série 3UB41) SL-7741	Page :	10 sur 10

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Codes NFPA : **Santé : 2** **Incendie : 0** **Instabilité : 0**
Codes HIMS : **Santé : 2** **Incendie : 0** **Danger physique : 0**

Phrases SGH pour référence (se référer aux sections 2 et 3) :

Aqua. aiguë. Tox. 1 : Toxicité aquatique aiguë, catégorie 1
 Tox. 2 : Toxicité aiguë, catégorie 2
 Tox. 3 : Toxicité aiguë, catégorie 3
 Tox. 4 : Toxicité aiguë, catégorie 4
 chron. Aqua. Tox. 1 : Toxicité aquatique chronique, catégorie 1
 chron. Aqua. Tox. 2 : Toxicité aquatique chronique, catégorie 2
 Lésions oculaires 1 : Lésions oculaires, catégorie 1
 Corr. resp. : Corrosif pour les voies respiratoires.
 Corr. cutanée 1B : Corrosion cutanée, catégorie 1B
 Irrit. cutanée 2 : Irritation cutanée, catégorie 2
 Sens. cutanée 1 : Sensibilisation cutanée, catégorie 1
 Sens. cutanée 1 : Sensibilisation cutanée, catégorie 1A
 H301 Toxique en cas d'ingestion.
 H302 Nocif en cas d'ingestion
 H311 Toxique au contact de la peau.
 H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
 H315 Provoque une irritation cutanée
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée
 H318 Provoque des lésions oculaires graves
 H330 Mortel en cas d'inhalation.
 H400 très toxique pour les organismes aquatiques
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
 EUH071 : Corrosif pour les voies respiratoires.

Cette FDS est conforme aux réglementations (UE) N° 1907/2006 et (CE) 2020/878, à la loi américaine OSHA Hazcom 2012 (29 CFR1910.1200), au SIMDUT 2015, Canada et au SGH.

Date de la présente 23 février 2023
révision :
Synthèse de la révision : Nouvelle FDS
Date de la révision précédente : S. O.